



Lettre ouverte aux candidat·e·s à l'élection présidentielle

L'association des bibliothécaires de France souhaite connaître et diffuser vos ambitions dans le domaine des bibliothèques et de la lecture publique.

Deux textes encadrent désormais les bibliothèques publiques dans notre pays :

- l'article D714-29C du Décret n°2013-756 du 19 août 2013 pour les bibliothèques universitaires
- la loi portée par la sénatrice Sylvie Robert promulguée le 21 décembre 2021 pour les bibliothèques territoriales

Ces textes nécessaires définissent les missions et les principes fondamentaux des bibliothèques publiques dans une formulation suffisamment ouverte pour tenir compte des évolutions récentes et futures, cependant ils ne sont pas suffisants pour assurer le développement et la vitalité des bibliothèques publiques en France.

En tant que candidat·e à l'élection présidentielle, nous vous demandons de nous indiquer vos propositions sur les points suivants :

Soutien et développement des bibliothèques

Quels soutiens apporterez-vous aux politiques de Lecture Publique locales et aux bibliothèques universitaires afin d'accompagner la construction, la rénovation et la mise en réseau de bibliothèques ?

Quelles actions allez-vous mettre en œuvre pour veiller à la liberté et à la gratuité d'accès des bibliothèques ?

Respect du pluralisme et lutte contre la censure

De quelle manière ferez-vous respecter le pluralisme et la diversité des collections afin d'éviter toute action visant à censurer les acquisitions de documents (suppression de document ou ajout de document imposé par les décideurs) ?

Statuts et évolution de la profession

La **professionnalisation** des équipes est fondamentale pour la qualité du service public, celle-ci est **garantie** en partie par l'accès aux concours et à leur préparation, ainsi que par une formation initiale et continue adaptée aux transformations des métiers des bibliothèques.

Les assises de la formation en bibliothèques viennent d'initier une démarche volontariste pour harmoniser et mettre à jour ces formations initiales et continues des personnels. Comment comptez-vous accompagner cette dynamique et garantir les compétences professionnelles dans les bibliothèques ?

RÉPONSES DES CANDIDATS

Nicolas Dupont-Aignan - Debout la France

Yannick Jadot - Pôle écologiste

